



Des habitants, des rencontres Et au milieu coule l'Escaut ...

■ Après plusieurs années passées dans le monde associatif, je travaille comme agent de développement social local à la Caisse d'Allocations Familiales de Valenciennes depuis mai 2002 et suis missionnée pour intervenir sur la ville de Fresnes sur Escaut.

■ Non issue du Valenciennois et jusque-là loin de la culture institutionnelle, ces premiers mois ont consisté en des moments privilégiés de découverte, d'observation et de rencontre (ces premiers temps que l'on ne retrouve plus ensuite ou si rarement, tellement on a le nez dans le guidon) que ce soit en interne de la CAF, ou vis-à-vis de mon secteur d'intervention.

■ Si des réunions formelles m'ont permis de rentrer en contact avec le Maire et ses adjoints, le Directeur de Cabinet, l'équipe des médiateurs de la commune, les collègues de «circon» (pardon

de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale), les membres de l'équipe politique de la ville, j'ai aussi été très rapidement présentée aux membres d'associations avec lesquelles le précédent agent de développement de la CAF travaillait plus particulièrement.

■ Suite à ces premiers contacts relativement brefs, je me suis rendue au sein de chacune de ces associations, histoire de faire connaissance autour d'un café, de prendre connaissance de l'objet de l'association, de rencontrer plusieurs de leurs membres (bénévoles, salariés, habitants) - certains allant et venant entre le local associatif et leur domicile situé à proximité, écoutant ce qui se disait, exposant leurs difficultés- (entre nous, cela m'a permis aussi de quadriller le territoire, de m'y perdre puis d'y trouver mes repères, de l'apprécier, suite à quel-

ques difficultés pour retrouver mon chemin au début).

■ J'ai mis à profit aussi les temps de préparation et de déroulement de l'opération Quartiers d'été. C'est ainsi que j'ai rencontré un habitant d'une des cités, fortement investi dans son quartier, qui présentait son action en exposant des photos. Il m'a ensuite un soir emmené visiter sa cité, m'expliquant l'action qu'il menait ainsi que «ses coups de gueule avec la municipalité». Le bouche à oreille fonctionnant, lors du temps de l'opération Quartier d'été, des habitants m'ont abordée, souhaitant se mobiliser pour redonner vie à leur quartier. Depuis je les accompagne dans le démarrage de leur association ...

La ville, ses quartiers, les acteurs des quartiers



Le Trieu

Quartier étendu de la ville, le Trieu est excentré et a une identité propre (les habitants du Trieu se définissent plus comme habitants du Trieu que de Fresnes, «on va faire son tiercé à Fresnes»)

Association Créations et Loisirs située au sein de **la cité Marcel Cachin (MC)** sur le Trieu, accueille les enfants de 3 à 12 ans et anime un atelier vie quotidienne avec des adultes, elle bénéficie d'un local aménagé dans le cadre des mètres carrés sociaux dans le seul immeuble d'habitat collectif de la commune.

L'association **les Joyeux Lurons du Trieu** s'est récemment créée à l'initiative d'habitants, avec pour objectif de redynamiser **le centre du Trieu (T)** par l'organisation de manifestations festives.

Implantée dans une maison d'habitation au cœur de **la cité Ballanger (CH)** et à proximité de **la cité Hardy (CH)**, ancienne

cité minière, **l'association Réussite et Amitié** développe des actions en direction des enfants et des familles. La mise en œuvre d'autres actions dans la continuité de leur projet associatif (lieu d'accueil parents-enfants, développement des actions vie quotidienne ...) est liée à d'importants travaux d'extension et d'aménagement du local, qui font l'objet de négociations actuelles.

Le quartier du Marais (QM), avec **l'association l'Île aux Loisirs**, qui a longtemps fonctionné avec pour seuls locaux un ancien bus. Celle-ci dispose enfin depuis début Juillet d'un portakabine. Ce quartier d'anciens marécages, déclaré inconstructible, ne peut rentrer dans les dispositifs politiques de la ville ou GPV. Officiellement il n'existe pas !!! Pourtant, il y a bien une réalité d'habitat et de vie sur ce quartier, avec des constructions récentes, des maisons qui, sitôt libérées, sont aussitôt réinvesties.

La commune de Fresnes-sur-Escaut compte environ 7700 habitants.

La commune est inscrite dans les dispositifs de la politique de la ville et les dispositifs contractuels de la CAF que sont le Contrat Temps Libre et le Contrat Petite Enfance.

Dans le champ des actions enfance et jeunesse, deux structures municipales, la Maison de la Petite Enfance et le Centre d'Accueil et de Loisirs, accueillent les enfants au sein de CLSH.

La commune a également recruté une équipe de médiateurs : agent d'insertion, agent d'aide aux personnes âgées, médiateur de quartier... La commune connaît une vraie richesse associative avec plus de 70 associations : clubs sportifs, clubs des aînés ... et les associations de quartier avec lesquelles je travaille plus particulièrement.

Le centre de Fresnes (CF)

Association située sur le centre ville, **la Frégate** a la spécificité d'accueillir uniquement des enfants dont les parents travaillent ; elle ne se positionne donc pas à l'échelle d'un quartier mais à celle de la commune. Composée de 4 salariées et d'une équipe très investie de bénévoles, l'association développe de nombreux projets en synergie avec les autres structures de la commune. Sa force est aussi de compter parmi ses membres une représentante du comité «Animalivre»

La cité Soult (CS)

Ancienne cité minière, ce quartier fait l'objet de grands projets de réhabilitation et de réaménagement. Outre la rénovation des logements miniers, l'enjeu de la ville pourrait être d'exploiter la proximité de l'Escaut pour attirer d'autres couches de population et notamment des cadres. Sur ce quartier un peu délaissé par l'ancienne municipalité, **l'Association de Sauvegarde de notre Environnement et de l'Habitat** mène un travail important depuis plusieurs années pour la prise en compte des préoccupations des habitants et assure l'entretien de l'ensemble des espaces verts privés ou collectifs.



Le jeu des acteurs : une articulation et une animation à trouver

Poil à gratter ?

L'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales dans la commune de Fresnes-sur-Escout remonte à plusieurs années. D'abord positionnée sur la cité Ballanger, la CAF l'est depuis quelques années sur l'ensemble de la commune suite à l'élaboration d'une charte de développement global.

La mise en œuvre de ce projet nécessite la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs. Et la charte, si elle positionne les grandes lignes de l'intervention de la CAF en général et de la mienne en particulier, fait pour le moment l'objet d'une contractualisation uniquement entre la commune et la CAF. De fait, elle ne clarifie pas les engagements des autres acteurs jouant nécessairement un rôle dans la mise en œuvre du projet (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale du Conseil Général, Agglomération, Etat notamment via la politique de la ville, Direction Départementale de la Ville...).

Se pose alors la question de la communication et du partage autour du projet, de l'articulation avec les autres partenaires et de la nécessité de la concertation.

L'équipe politique de la ville en place pour le territoire de Condé (Condé, Vieux Condé et Fresnes) comprend un chef de projet et deux agents de développement dont un chargé d'intervenir sur la ville de Fresnes.

De manière relativement informelle, nous essayons de nous «caler» et de nous informer réciproquement de là où nous intervenons, de travailler ensemble sur les projets. J'agis de la même manière avec les travailleurs sociaux de l'UT-PAS.

S'agissant des autres partenaires, on peut se demander quelle connaissance et appropriation du projet ont-ils (chacun les fragments qui les concernent ?)

La proposition que nous pourrions faire aujourd'hui serait d'inviter chaque partenaire à s'engager dans la démarche et à contractualiser ainsi les moyens mis en œuvre par chacun.

J'ai aussi parfois le sentiment qu'après beaucoup d'énergie consacrée à réfléchir au projet, on ne se donne plus les moyens de le mettre en œuvre.

Si se mettre d'accord sur le projet et sur la manière de le mettre en œuvre sont des étapes préalables, reste encore pour que la mayonnaise prenne, qu'un pilote soit là pour animer le projet, coordonner les différentes interventions, ramener au sens.

Si nous n'avons pas directement la maîtrise dans la mise en œuvre, peut-être est-il alors de notre responsabilité d'être en quelque sorte le poil à gratter?

Quelques compléments d'informations ...

La Caisse d'allocations Familiales (CAF), outre la gestion des prestations directes à destination des familles, développe, au niveau de l'arrondissement du Valenciennois, une politique sociale, mise en œuvre par l'unité de développement et d'action sociale. Cette unité comprend des cellules techniques, chargées d'instruire les demandes de financement des structures collectives, une cellule d'aides individuelles aux familles, des conseillers techniques spécialisés sur des thématiques, des agents de développement territorialisés.

La Charte de Développement Global

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans un projet de développement global concerté et contractualisé avec la CAF par le biais d'une charte. Une première charte signée en 1999 est arrivée à échéance en 2001.

Une deuxième charte est en cours de négociation pour les années à venir.

Cette charte se décline sous forme de valeurs, finalités et objectifs communs et moyens mis en œuvre par les signataires pour réaliser le projet.

A suivre ...

Des amorces de travail avec les habitants et d'accompagnement des projets se sont enclenchées ; différentes selon les besoins ou selon les étapes où l'on en est.

Je suis depuis l'été plus particulièrement investie au sein d'une association, qui connaît outre de graves difficultés financières, un profond chambardement au sein de son équipe: radiation de l'ancienne Présidente, mise en place d'un bureau provisoire en attente d'une nouvelle assemblée générale plusieurs fois déjà reportée, démobilisation de plusieurs administrateurs, futur départ d'une des cinq salariées... J'accompagne presque au jour le jour le nouveau président, presque «président malgré lui». **Comment aider cette association qui a pris en peu de temps (à peine trois ans) beaucoup d'ampleur ?** Qui est passée de 0 à 5 salariés ? Comment l'aider dans le suivi de projets qui jusqu'à maintenant n'avaient pas été décidés par le conseil d'administration mais engagés par la seule présidente ?

Je me questionne aussi sur le devenir des associations qui se sont beaucoup développées: diversification des activités, création de postes par le biais des dispositifs emplois-jeunes et adultes-relais...

J'ai un peu peur de me retrouver devant une cocotte-minute

Et si ce n'était qu'un au revoir ...

La Formation à l'Animation d'Espaces Publics (FAPU pour les intimes), même si on la prend en cours de route comme moi, on y prend vite goût. Pour ma part, je m'estime un peu mordue, aussi j'espère que la dynamique qui s'est créée n'en restera pas là et qu'elle nous permettra dans l'avenir de confronter nos pratiques, nos problématiques...

prête à exploser une fois que les aides de l'Etat ne seront plus là pour financer les postes. **Comment stabiliser, conforter la vie associative avec des dispositifs qui les maintiennent dans la précarité ?**

La semaine dernière, un membre d'association m'interpellé : «j'ai un projet, mon projet ça serait de pouvoir bénéficier de la prestation «untelle» de la CAF», me demandant ensuite ce qu'elle devrait mettre en œuvre pour pouvoir en bénéficier».

Nous avons échangé un moment, moi essayant de comprendre le pourquoi de sa demande, sa demande était-elle en terme de besoin de reconnaissance ? (la prestation en question - très spécifique et accordée seulement à quelques associations selon des critères très précis - a en quelque sorte créé une espèce d'«élite»), en terme financier et dans ce cas faut-il lancer un projet uniquement pour rentrer dans les clous d'un financeur.

Quelle marge de manœuvre ont encore les associations, ne les encourage-t-on pas dans une certaine mesure dans une course au projet, qui les détourne de ce pour quoi elles se sont créées ?

Enfin comment mettre en place des espaces de participation des habitants sur la commune?

La question se posant notamment par rapport à la réhabilitation de la Cité Soult ? Dans ce cas de figure, les plans sont déjà bien avancés, et certains techniciens ont invités des habitants à se positionner par rapport à une participation à un futur ATU, sans que soient définis ni ce qu'on entend derrière les mots ATU ni le cadre et l'objet de l'ATU.



Valérie Hennebert

Agent de développement social à la Caisse d'Allocations Familiales de Valenciennes

Formation initiale :
Maîtrise de Sciences et Techniques «Gestion et Développement Social»

Parcours professionnel antérieur:
Coordinatrice d'un réseau associatif dans le secteur de l'urgence et de la précarité

Coordinatrice d'équipes au sein d'une association accompagnant des personnes âgées

Pour me contacter :
Secrétariat CAF: 03 27 22 14 22

Formation à l'animation d'espaces publics urbains

Habitat et Développement

UCL - Unité d'Urbanisme et Développement Territorial
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Site web : www.urba.ucl.ac.be/hd

«arpenteurs»

Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine
Site web : www.arpenteurs.fr

Institut Social Lille Vauban

Campus St Raphaël, Bat C
83, Boulevard Vauban, F-59044 Lille Cedex
Site web : www.islv.com.fr

Maîtrise d'ouvrage déléguée

IREV - Institut Régional de la Ville
23, Rue Roger Salengro -BP 318 -59 336 Tourcoing Cedex
Site web : www.irev.fr

Editeur responsable

Habitat et Développement - UCL
ISSN : 1378-3513